



Piocel 63120 SAUVIAT

ECOCERT du 15/05/2018 au 31/03/2020

Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN

Produits : **Jus et compotes**

2ème semestre 2019

Le Producteur :

BODINEAU Laurent
BIOVERGER de PIOCEL
Piocel 63120 SAUVIAT
06 83 58 33 30
contact@bioverger.com

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Le référent Jus : Laure Beignon lauredagostino@yahoo.fr 06 63 90 00 35

Contenu du contrat :

- le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu,
- le présent contrat est passé pour la fourniture de **jus de fruits et compotes**,
- il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) La livraison

Les livraisons ont lieu le 3^{ème} troisième vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

2) Les modalités de paiement

Les jus de fruits sont livrés par carton de 6 bouteilles de 1 litre, les compotes sont livrées individuellement. Commande payable à l'avance, par chèque (à l'ordre de Laurent BODINEAU) ou en espèces lors de la signature du contrat.

	Dates	19/07/19	20/09/19	18/10/19	15/11/19	20/12/19
Jus	Tarifs €					
Poire	3,5					
Pomme-poire	3,5					
Pomme-coing	3,5					
Raisin rouge	3,5					
Pomme-fraise	4					
Cidre doux	4,5					
Cidre brut	4,5					
Compotes						
Pomme	4,50					
	TOTAUX					

Reçuchèque(s) pour un montant de.....euros.

Etabli en deux exemplaires leà.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :